

**France-Rueil-Malmaison: Maintenance and repair of computer equipment****OJ S 105/2019 03/06/2019****Contract notice****Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

**Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: Autoroutes du sud de la France (ASF)

Postal address: 12 rue Louis Blériot, CS 30035

Town: Rueil-Malmaison Cedex

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

Postal code: 92506

Country: France

E-mail: [yann.morcello@vinci-autoroutes.com](mailto:yann.morcello@vinci-autoroutes.com)**Internet address(es):**Main address: [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com)Address of the buyer profile: <https://consultations-asf.omnikles.com>**I.1. Name and addresses**

Official name: Cofiroute

Postal address: 12 rue Louis Blériot, CS 30035

Town: Rueil-Malmaison Cedex

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

Postal code: 92506

Country: France

E-mail: [yann.morcello@vinci-autoroutes.com](mailto:yann.morcello@vinci-autoroutes.com)**Internet address(es):**Main address: [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com)**I.1. Name and addresses**

Official name: Escota

Postal address: 12 rue Louis Blériot, CS 30035

Town: Mandelieu Cedex

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06211

Country: France

E-mail: [yann.morcello@vinci-autoroutes.com](mailto:yann.morcello@vinci-autoroutes.com)**Internet address(es):**Main address: [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com)**I.2. Information about joint procurement**

The contract involves joint procurement

**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Société de droit privé

**I.5. Main activity**

Other activity: Concessionnaire autoroutier

---

**Section II: Object**

**II.1. Scope of the procurement**

**II.1.1. Title**

Maintenance préventive et curative 24h/24 et 7j/7 des équipements informatiques réseaux et sécurité

**II.1.2. Main CPV code**

50312000 Maintenance and repair of computer equipment

**II.1.3. Type of contract**

Services

**II.1.4. Short description**

Les prestations concernent la maintenance préventive et curative 24h/24 et 7j/7 des équipements informatiques réseaux et sécurité tels que routeurs, switchs, firewalls, proxys, loadbalancers, plates-formes WIFI, communication unifiée (téléphonie, visioconférence), etc. ainsi que le support associé et l'aide au diagnostic.

Une partie des équipements est également à superviser 24h/24 et 7j/7, avec production de reporting et historisation des données de supervision.

Les prestations de maintenance sont à réaliser sur tous les sites principaux de Vinci Autoroutes (à savoir les sociétés concessionnaires d'autoroutes ASF, Cofiroute et Escota), soit 350 sites environ.

**II.1.5. Estimated total value**

**II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

**II.2. Description**

**II.2.2. Additional CPV code(s)**

50312310 Maintenance of data network equipment

**II.2.3. Place of performance**

NUTS code: FR France

Main site or place of performance: Les prestations peuvent être réalisées sur tous les sites de Vinci Autoroutes.

**II.2.4. Description of the procurement**

La maintenance portera sur plus de 1 600 équipements réseaux ou sécurité répartis sur l'ensemble des sites de Vinci Autoroutes. Les matériels à maintenir, de différentes marques et sans que cette liste ne soit exhaustive, sont:

- routeurs (Cisco),
- switchs LAN (Cisco, Microsens, Hirschmann) et SAN (Brocade, HP),
- firewalls (Fortinet, Cisco, Checkpoint),
- proxys (Websense, Forcepoint),
- loadbalancers (F5, Citrix),
- plates-formes WIFI (Cisco, Ucopia),
- authentification forte (Vasco, Fortinet),
- consoles de supervision et d'administration (Cisco ISE, ACS, LMS, NCS),
- plates-formes VPN SSL (Juniper Pulse),
- plates-formes de communication unifiée et de téléphonie (Microsoft, Cisco, Audiocodes),
- visioconférence (Cisco, Polycom).

La maintenance, curative et préventive, 24h/24 et 7j/7, s'entend pour la partie hardware et software de l'ensemble des matériels.

Les niveaux de service attendus pour chaque matériel sont définis dans le cahier des charges. Une partie de ces matériels devra également être supervisée par les propres outils du titulaire (mesure de la disponibilité et de la performance des équipements, sauvegarde quotidienne des configurations, production de reporting, ...).

La valeur estimée en section II.2.6) correspond à l'estimation prévisionnelle de l'accord-cadre. A titre indicatif, il est prévu que les prestations commencent début 2020.

Nota: L'attention des candidats est attirée sur l'absence de fixation préalable, par ASF, d'un nombre minimum et d'un nombre maximum de candidats qui seront admis à présenter une offre.

#### **II.2.5. Award criteria**

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

#### **II.2.6. Estimated value**

Value excluding VAT: 4 727 720,00 EUR

#### **II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

#### **II.2.10. Information about variants**

Variants will be accepted: no

#### **II.2.11. Information about options**

Options: no

#### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

#### **II.2.14. Additional information**

Modalités de financement et de paiement: origine du financement 100 % ASF. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix seront fermes sur la durée du marché. Les comptes seront réglés sous forme d'acomptes périodiques dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou de transmission du projet de décompte par le titulaire.

### III.1. Conditions for participation

#### III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement:

— une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés, mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 du code de la commande publique et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. En cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants,

— une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Par ailleurs, les entreprises candidates devront fournir, daté et signé, avec leur dossier de candidature, l'accord de confidentialité spécifique à cet accord-cadre et disponible à l'adresse suivante: <https://consultations-asf.omnikles.com>

#### III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

— déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, sur les 3 derniers exercices disponibles, ou équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le maître d'ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale de l'accord-cadre, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 2 fois la part annualisée de la valeur estimée de l'accord-cadre.

#### III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

— certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve équivalente par tout moyen. Le candidat devra répondre au niveau spécifique minimal exigé ci-après,

— présentation d'une liste des principaux services de même nature, au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire (certificats de capacité), ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,

— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pendant les 3 dernières années,

— l'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement des pièces et matériels de rechange que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution de l'accord-cadre.

Les candidats étrangers pourront produire les documents exigés ci-avant, dans leur langue d'origine accompagnés de leur traduction en français.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s)

Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve équivalente par tout moyen: certifications constructeurs, fabricants ou éditeurs. En particulier, le candidat devra être en mesure de se réassurer auprès des différents constructeurs, fabricants ou éditeurs (tels par exemple CISCO, Microsens, Fortinet, Checkpoint, Websense, F5, Citrix, Vasco, Juniper Pulse, Microsoft, ...) afin d'avoir accès à l'ensemble des bases de connaissance, mises à jour logicielles (firmware) et tout autre élément nécessaire à la maintenance des équipements.

En l'absence de qualification(s), la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références de moins de 3 ans portant sur des prestations de même nature à celles demandées pour obtenir les qualifications susmentionnées. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution (certificats de capacité) ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Les candidats étrangers pourront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français.

Nota:

pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques, économiques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution de l'accord-cadre, en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des références et des capacités techniques du mandataire, que celui-ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement.

Les renseignements demandés en III.1) peuvent être remplacés par les documents dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur), téléchargeable sur le site:

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Description**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Restricted procedure

#### **IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

#### **IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

## **IV.2. Administrative information**

### **IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

Date: 05/07/2019 Local time: 17:00

### **IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

### **IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French

## **Section VI: Complementary information**

---

### **VI.1. Information about recurrence**

This is a recurrent procurement: yes

### **VI.3. Additional information**

La procédure suivie pour la passation de l'accord-cadre concerné étant de type «procédure restreinte», seuls les candidats agréés seront admis à remettre une offre dans le délai imparti. Le dossier de consultation des entreprises ne sera mis à disposition qu'à compter de l'envoi des lettres de consultation aux candidats agréés.

Le présent appel à candidatures fait l'objet d'une procédure dématérialisée.

Les candidats devront s'identifier sur la plate-forme de dématérialisation accessible depuis l'adresse suivante: <https://consultations-asf.omnikles.com> en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Le dépôt des plis (dossiers de candidature) est possible exclusivement au travers de la plate-forme précitée, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section IV.2.2) ci-avant.

Les candidats procéderont à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plate-forme citée ci-avant.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli «en dernière minute» et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plate-forme de dématérialisation. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt. Sinon, les plis seront considérés hors délai.

Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme <https://consultations-asf.omnikles.com>

Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci.

Forme juridique de l'attributaire: l'accord-cadre sera attribué à un opérateur économique unique, ou à un groupement d'opérateurs économiques solidaires avec désignation d'un mandataire commun ou à un groupement d'opérateurs économiques conjoints avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage pour l'exécution de l'accord-cadre. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature.

Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement et ne peut signer plus d'une offre.

Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements.

En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre.

Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif.

Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet de l'accord-cadre sera évaluée sur la base des renseignements et documents demandés en section III.1), au regard:

- de leur capacité économique et financière,
- de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération.

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

Official name: Tribunal de grande Instance de Nanterre

Postal address: 179-191 avenue Joliot Curie

Town: Nanterre Cedex

Postal code: F-92020

Country: France

Telephone: +33 140971010

Fax: +33 147243161

##### **VI.4.3. Review procedure**

Precise information on deadline(s) for review procedures:

L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le tribunal de grande instance de Nanterre:

- un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance no 2009-515 du 7.5.2009; un délai de 16 jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à 11 jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courrier électronique,
- un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le 31e jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance no 2009-515 du 7.5.2009.

#### **VI.5. Date of dispatch of this notice**

29/05/2019